



Assemblée générale du dimanche 3 novembre 2024

Compte-rendu

Personnes excusées :

M. Gérôme FASSET, président du conseil départemental du Jura, représenté par Mme MORBOIS
M. Paulo DE BASTOS, président du comité départemental du Jura de Pétanque et Jeu Provençal
M. Jean-Yves RAVIER, maire de Lons-le-Saunier, représenté par M. JAILLET
M. Claude BORCARD, président d'ECLA, représenté par M. JAILLET
M. Jean-Philippe THIRIET, conseiller municipal, délégué au sport, à la santé et aux liens intergénérationnels

Licenciés excusés :

Patrick CLAVELIN, Christian CLAVELIN, Marie-Hélène GROS, Muriel LOCATELLI, Jean-Louis MUSSILLON, Jacqueline PERRIN, Chantal PIPOZ, Denis POMMIER

Personnalités présentes :

Mme Christelle MORBOIS, vice-présidente du conseil départemental en charge de la jeunesse, du sport et de la vie associative
M. Antoine JAILLET, conseiller municipal et vice-président chargé des sports à ECLA
M. Claude AZEMA, président de la fédération internationale de pétanque et de jeu provençal
M. Antoine MARTINELLO, président d'honneur de l'ABJ

Licenciés présents :

Gilbert BALDOIN, Bernard BENOIT, Gilles BESSOU, Guy BONNOT, Laurence BORNAT, Philippe BRANTUS, Jean CHALOYARD, Robert CHAMBARD, Michel COULON, Valérie DACLIN, Christian DALOZ, Michel DEMOUGEOT, Christian DUMONT, Franck DUMONT, Fernand FOURNIER, Patrick GRUNEISEN, Stéphane LACROIX, Brigitte et Pascal LEBAS, Edwige LEFEBVRE, Gérard LOCATELLI, Adrienne MARTINELLO, André MARTINELLO, Michel MERCIER, Anne-Marie MOSIMANN, Daniel PELLETIER, Jean-Luc PERRIN, Michel PLESIAT, Andrée et Gaby POINT, Jean POIRIER, Catherine POMMIER, Robert PRUDENT, Olivier REYBARD, Kuilelemo SALIGIA, Alain SIMONIN, Cédric SIMONS, Martine SOLETTI, Pierre VERNIER, Pierre VINCENT, Gérard VULIN

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après avoir vérifié les conditions de quorum (présence minimum de 19 personnes), Fernand FOURNIER, président, déclare ouverte l'assemblée générale de l'année 2024 de l'Amicale Boule Jurassienne.

Au nom du conseil d'administration, il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de participer à cette réunion qui est un moment important dans la vie d'une association.

Il remercie également les personnalités qui font l'honneur d'assister à cette assemblée, ainsi que tous les bénévoles de l'ABJ ayant préparé cette journée.

Avant de passer à l'ordre du jour, il souhaite un prompt rétablissement aux joueuses et joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence.

Depuis la dernière assemblée générale, certaines familles du club ont été endeuillées. Il cite en particulier les décès de MM. Hubert CLAVELIN, Daniel CETRE, Michel VANDROUX et Michel GONCE, compagnon de Chantal PIPOZ.

Pour toutes les familles concernées, il invite l'assemblée à observer un instant de recueillement.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG 2023

Ce document pouvait être consulté au siège de l'ABJ et sur son site internet.

Après avoir interrogé l'assemblée, le compte-rendu de l'assemblée générale 2023 est approuvé à l'unanimité.

Il remercie la secrétaire pour le travail accompli.

RAPPORT MORAL

La vie d'une association dépend beaucoup de ses bénévoles, de leur disponibilité, de leur engagement, de leur implication dans les différentes tâches tout au long de l'année.

Fernand FOURNIER remercie tous les membres du conseil d'administration et tous les licenciés qui se sont investis à l'occasion des manifestations organisées durant l'année.

Il adresse aussi ses remerciements aux arbitres du club, Patrick GRUNEISEN et Alain SIMONIN pour leur présence lors de nos différentes manifestations, pour lesquelles ils ne demandent jamais d'indemnité en contrepartie.

L'ABJ n'a remporté aucun titre de champion cette année.

Les différents résultats des licenciés seront indiqués par les rapporteurs des commissions.

Rôle des collectivités

Fernand FOURNIER souligne la place importante des collectivités qui soutiennent financièrement le club, lui permettant ainsi de mener à bien des actions. Il remercie ainsi le conseil départemental du Jura, l'Espace Communautaire Lons Agglomération pour leurs subventions annuelles et la ville de Lons-le-Saunier pour la subvention spécifique accordée pour le grand prix de la ville.

Il remercie aussi la ville et ECLA pour le soutien logistique et l'aide apportée par les responsables du service intercommunal des sports (en particulier Martine VILVERT, Patrick ROY et Sébastien MARECHAL).

Le montant des subventions sera précisé par le trésorier lors de sa présentation du bilan financier.

Il remercie ensuite la Ligue de Franche-Comté et le comité du Jura pour l'indemnité allouée lors du CRC Féminin et CRC Vétéran.

Pour terminer, il adresse ses sincères remerciements à la Maison CLAVELIN, sponsor de l'ABJ depuis de nombreuses années, qui offre les vins pour certaines manifestations et réunions, et aujourd'hui lors du repas qui suit l'AG.

Il remercie également la maison BONNOT qui, depuis quelque temps, soutient le club en fournissant du vin lors des manifestations.

Fernand FOURNIER annonce ensuite quelques informations du CD39 :

La commission de discipline a alerté le CD39 sur le nombre d'affaires (3) en 2024 lié au manque de respect face à des dirigeants, arbitres et/ou autres joueurs.

Le président du CD39 demande donc aux présidents de club de sensibiliser les licenciés sur la violence verbale.

Les violences verbales et le manque de respect envers un dirigeant et/ou arbitre qui consacrent bénévolement leur temps et leur énergie, sont inacceptables.

Il est important de rappeler à chacun que les mots peuvent être très blessants et avoir un impact profond sur la personne qui les reçoit. Chacun mérite d'être traité avec le même respect et la même considération que nous souhaiterions recevoir. En cas de frustrations ou de désaccords, il est primordial de les exprimer de manière constructive et respectueuse.

Elections du nouveau comité directeur

Les candidatures sont à faire parvenir à Paulo DE BASTOS avant le 16 novembre.

Pour l'ABJ, Pascal LEBAS a déjà transmis sa candidature.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les effectifs

L'ABJ enregistre une légère baisse avec 93 licenciés, contre 105 l'an passé.

Répartition par catégorie : 21 féminines, dont 4 seniors et 17 vétérans ; 72 masculins dont 18 seniors et 54 vétérans.

Classement des joueurs de l'ABJ en 2024

Honneur : Gérard VULIN

Les manifestations programmées en 2024 et organisées par l'ABJ

17 février : triplète ABC à Bans

21 mars : triplète vétérans ABC à Bans

24 avril : souvenirs vétérans à Lons annulé (mauvaise météo)

29 mai : triplète vétérans ABC à Lons-le-Saunier

17 août : Grand prix de la ville de Lons : concours régional doublette mixte et concours régional doublette mixte l'après-midi

L'ABJ avait également des équipes engagées dans différentes compétitions : Coupe de France des clubs, CDC Promotion, CDC Honneur, CDC Vétérans, CRC Vétérans et CRC Féminin.

Fernand FOURNIER remercie les différents responsables d'équipes et joueurs/joueuses qui ont représenté le club à ces occasions.

Les résultats de ces compétitions et rencontres seront communiqués par les rapporteurs des commissions concernées.

Les manifestations programmées en 2025 et organisées par l'ABJ

Samedi 15 février 14 h : concours triplète ABC à Bans

Jeudi 20 mars 14 h : concours triplète vétérans ABC à Bans

Mercredi 23 avril 14 h : souvenir vétérans à Lons-le-Saunier (triplète)

Samedi 16 août : grand prix de la ville de Lons-le-Saunier (Régional doublette mixte)

+ concours départemental doublette mixte AB à 15 h 30)

Championnats 2025

Pour 2025, le CD39 propose au district lédonien d'organiser :

- le triplète vétérans le 17 avril

- le doublette jeu provençal les 19 et 20 avril

- le triplète jeu provençal les 26 et 27 avril

- le doublette jeunes et le pré-qualificatif trophée féminin le 27 avril

La réunion de district a lieu mardi 5 novembre. L'ABJ se positionnera sur le triplète vétérans.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission féminine par Martine SOLETTI

En 2024, 21 licences féminines ont été enregistrées.

Dès le mois d'octobre 2023, une douzaine de joueuses s'est entraînée très assidûment au boulodrome de Bletterans, le mercredi de 18h à 20h, afin de pratiquer sur des terrains plus adaptés à la pétanque.

Cet entraînement a permis aux joueuses de mieux se connaître, de resserrer les liens et de souder l'équipe.

L'entraînement en vue de préparer la saison prochaine a repris dès septembre 2024, mais cette fois le lundi.

Au mois de février, une triplète composée de Valérie, Adrienne et Martine est allée défendre les couleurs du club pour l'Hivernal féminin de Genève. L'équipe finit aux portes des phases finales et réalise ainsi le meilleur résultat depuis que le club est invité à cette compétition.

Aucun titre aux championnats du Jura, mais une bonne participation des joueuses qui ont obtenu des résultats satisfaisants :

- En doublette féminin, Edwige et Marie-Hélène se sont qualifiées pour le lendemain. Elles perdent en 8ème. Un beau parcours pour une première expérience.
 - Au tête à tête, Catherine et Martine se sont qualifiées pour le lendemain. Catherine perd en 8ème et Martine en 1/4, se qualifiant ainsi pour le championnat BFC où elle perd en 8ème.
 - En juillet, lors de la traditionnelle journée des féminines regroupant 72 joueuses, Valérie finit 1ère en gagnant ses 5 parties. L'ABJ était représentée par 8 joueuses.
 - En septembre, s'est déroulé le marathon féminin sur 2 jours, organisé par le CD39 sous la formule suisse, soit 4 poules de 12 équipes. La doublette composée de Valérie et Martine se classe 2ème de sa poule et se qualifie pour les phases finales du concours A. Elle échoue ensuite de justesse en 1/4.
 - Au championnat régional des clubs féminin, 2 week-ends ont eu lieu en octobre à Beaucourt (90) et à Bans, sous la nouvelle formule de 6 joueuses titulaires et 2 remplaçantes.
- A ce jour, le classement n'est pas connu mais le maintien de l'équipe de l'ABJ est compromis. En tant que capitaine, Martine tient à souligner le bon état d'esprit de l'équipe et l'engagement de toutes les joueuses lors des parties, y compris de celles ayant intégré l'équipe cette année. Elle remercie chacune d'entre elles pour leur participation. Elle termine en souhaitant une bonne saison à tous.

Commission vétérans par Pierre VERNIER

Comme depuis bientôt 20 ans, le challenge vétéran a été disputé fort sympathiquement et dans une cordiale ambiance, en 18 parties à la mêlée, lors de 6 après-midi de janvier à fin mai.

Le classement final est le suivant : Pascal LEBAS finit 1^{er} avec 15 parties gagnées, suivi de Gérard VULIN (14 parties), puis Michel PLESIAT et Robert CHAMBARD (13 parties), Gaby POINT, Antoine MARTINELLO et Patrick GRUNEISEN (12 parties), Michel COULON (11 parties). La 1ère féminine est Anne-Marie MOSIMANN avec 11 parties gagnées, suivie de Martine SOLETTI et Jacqueline PERRIN.

Des récompenses ont été remises à tous ces joueurs et joueuses et le challenge s'est poursuivi par un repas en présence de 39 personnes, avec une participation individuelle de 12€

Ce challenge sera reconduit en 2025 à des dates qui seront bientôt déterminées.

Le 29 mai, l'ABJ a organisé son traditionnel concours "souvenir vétérans" et malgré le report de date du 24 avril pour cause de météo exécrable, 32 triplètes étaient engagées.

Au championnat du Jura triplète qui s'est déroulé à Poligny puis à Bans, l'équipe des 3 G (Gérard LOCATELLI, Gaby POINT et Gérard VULIN), a perdu en finale, sur le score de 12/13. L'équipe se qualifie ainsi au championnat régional où elle perd en 1/4.

En doublette à Champvans, l'équipe de Gérard VULIN et Gaby POINT perd en 1/4.

L'équipe engagée au championnat régional des clubs vétéran, avec 2 matchs nuls, 4 défaites et 1 victoire, redescendra en CDC.

Au championnat départemental des clubs vétéran, l'ABJ avait 2 équipes engagées parmi les 5 groupes en compétition. L'équipe de Jean-Luc PERRIN fait un 1 match nul et 4 défaites et l'équipe de Martine SOLETTI remporte 3 victoires contre une défaite.

Pour conclure, Pierre adresse ses remerciements à tous ceux qui se sont impliqués dans toutes les manifestations, ainsi qu'à la municipalité et ECLA pour leur soutien logistique, sans oublier la maison CLAVELIN et les établissements BONNOT pour leur mécénat et sponsoring.

Commission sportive par Fernand FOURNIER

- Coupe de France : l'ABJ a perdu au 1^{er} tour contre L'Etoile
- CDC Honneur 2 : classement inconnu
- CDC Promotion 3 : classement inconnu
- CDC Vétéran 4ème et 5ème groupes : classement inconnu
- CRC Vétéran : l'équipe termine 7ème sur 8 : redescendra sûrement en CDC
- CRC Féminin : l'équipe termine 7ème sur 8 : redescendra sûrement en CDC

Arbitrage par Patrick GRUNEISEN

Patrick explique qu'il est très difficile de trouver des arbitres disponibles lors des compétitions. Sur la trentaine d'arbitres au sein du comité du Jura, seule une dizaine est présente régulièrement.

Il rappelle qu'avec Alain SIMONIN, ils continueront à participer bénévolement aux compétitions organisées par le club.

Commission communication/informatique par Jean-Luc PERRIN

Côté informatique, Jean-Luc explique que le site de l'ABJ, créé depuis 12 ans, est complètement HS depuis fin août. Tous les articles ont perdu leur contenu. Seuls les titres des rubriques apparaissent. C'est tout un travail d'archives et de mémoire qui disparaît.

L'hébergeur qu'il a contacté n'a pas pu expliquer le dysfonctionnement : virus, piratage, malveillance ?

Le conseil d'administration a donc décidé de créer un nouveau site et fait appel à toutes les personnes compétentes pour sa mise en place et son actualisation.

Concernant la communication, une plaquette a été réalisée pour le grand prix régional du mois d'août, sans aucun frais pour l'ABJ, grâce à la participation de nombreux annonceurs.

APPROBATION DES RAPPORTS (moral et activités)

L'assemblée, appelée à se prononcer, adopte à l'unanimité les rapports 2024.

BILAN FINANCIER

Fernand FOURNIER donne la parole à Jean-Luc PERRIN, trésorier, en le remerciant pour le travail effectué avec sérieux et rigueur. Jean-Luc PERRIN présente et commente le bilan financier.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Martine SOLETTI et Antoine MARTINELLO ont procédé, le 2 novembre 2024, à la vérification de l'exercice comptable de l'année 2024 du club de l'ABJ.

Jean-Luc leur a présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la trésorerie 2024 et leur a fourni toutes explications utiles. Ils ont ensuite effectué plusieurs contrôles des pièces comptables.

Suite à leurs investigations, ils certifient que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de l'ABJ à la fin de cet exercice. Ils félicitent Jean-Luc PERRIN et Guy BONNOT, trésorier adjoint, pour cette gestion.

Ils proposent à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier général, Jean-Luc PERRIN, pour l'ensemble de sa gestion 2024.

APPROBATION DES BILANS FINANCIERS

L'assemblée, appelée à se prononcer, adopte à l'unanimité le bilan financier 2024.

Licences 2025

Le prix de la licence 2025 est identique à 2024, soit 62 € (pour mémoire, 12 € pour les minimes, cadets et benjamins).

Des permanences seront organisées les samedis 4 et 11 janvier 2025, de 10 h à 12 h, au local de l'ABJ, afin de délivrer les licences 2025.

Actions auprès des jeunes

Depuis 2 ans, l'ABJ a bien du mal à recruter des jeunes.

Le club participe chaque année à des actions auprès des jeunes du centre aéré de Montciel, en espérant en intéresser certains, mais pour l'instant, il n'y a eu aucun retour direct.

Tenue du club

La durée de vie d'une tenue est souvent de 4 ans. Celle de l'ABJ n'est plus disponible depuis l'an dernier. Des réflexions sont en cours afin d'éviter d'être continuellement confronté à ce problème.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Fernand FOURNIER donne la parole à Jean-Luc PERRIN, qui présente le budget prévisionnel 2025. Après présentation, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

M. Antoine JAILLET, conseiller municipal et vice-président chargé des sports à ECLA, devant s'absenter, la parole lui est donnée afin qu'il puisse se libérer.

Il constate que le club, avec un historique de plus de 50 ans d'existence, est bien géré et dynamique. Il souligne la bonne organisation et le réel succès du grand prix.

Il évoque ensuite le Pétanque Tour, organisé par la FFPJP au centre ville de Lons-le-Saunier les 5 et 6 juin, avec l'appui de la ville et du conseil départemental. Cet événement a été une belle réussite et a attiré un grand public.

Il rappelle que les subventions d'ECLA et de la ville sont calculées au niveau de l'OIS en fonction du nombre de licenciés et de kilomètres parcourus par les joueurs lors des championnats et compétitions dans le département et hors Jura. Pour 2024, la subvention de la ville, attribuée pour le grand prix, a été nettement supérieure à 2023 (1 250 € au lieu de 700 €).

Il annonce qu'un projet de rénovation énergétique est prévu en 2026 pour les salles A, B et D. Les travaux commenceront en premier par les salles A et B, pour terminer par la salle D.

Avant de partir, il remercie Fernand pour son engagement au sein de l'ABJ et de l'OIS.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts prévoient un nombre de 15 à 21 personnes élues pour 4 ans.

Le CA fonctionne actuellement avec 17 membres. Il reste donc 4 places. A chaque assemblée générale, les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature pour compléter le CA.

Les candidatures de Laurence BORNAT, Christian DUMONT et Martine SOLETTI ont été déposées dans les délais impartis.

Fernand FOURNIER demande s'il y a d'autres candidats parmi l'assemblée.

Aucune autre personne ne se présente.

L'assemblée décide de voter, à main levée, pour les 3 candidats qui sont tous élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est donc composé des 20 personnes suivantes, par ordre alphabétique : BALDOIN Gilbert, BONNOT Guy, BORNAT Laurence, BRANTUS Philippe, DACLIN Valérie, DUMONT Christian, FOURNIER Fernand, GRUNEISEN Patrick, LEBAS Pascal, MARTINELLO Adrienne, PERRIN Jean-Luc, PIPOZ Chantal, POINT Andrée, POINT Gabriel, POMMIER Catherine, POMMIER Denis, REYBARD Olivier, SOLETTI Martine, VERNIER Pierre et VINCENT Pierre.

Fernand FOURNIER rappelle ensuite qu'il y a 2 ans, il avait annoncé son souhait de laisser la place de président, tout en restant membre du CA.

L'an dernier, il avait alors annoncé que Pascal LEBAS était le seul candidat intéressé pour lui succéder et il avait proposé, en restant président, un tuilage entre eux durant un an, afin que Pascal prenne la mesure du travail que cela impliquait.

Ce tuilage ne s'est malheureusement pas déroulé comme espéré. Pascal a donc fait savoir lors du dernier CA, qu'il ne souhaitait plus prendre la présidence.

Après discussion et par manque de candidature, hormis celle de Valérie, mais par défaut et qui posait problème avec le secrétariat, Fernand FOURNIER a donc pris la décision de rester en place jusqu'à la fin du mandat.

Il reste donc 3 ans au club pour se préparer au changement de président.

MODIFICATION D'UN VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Martine SOLETTI ayant été élue au sein du conseil d'administration de l'ABJ, elle ne peut plus assurer la fonction de vérificateur aux comptes.

Après avoir questionné l'assemblée, Edwige LEFEBVRE accepte cette mission.

INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

M. Claude AZEMA, président de la fédération internationale de pétanque et de jeu provençal, évoque tout d'abord les élections nationales pour lesquelles les président(e)s de clubs pourront voter directement pour l'équipe du Comité. Il indique qu'il y aura 2 listes : celle du président sortant et une autre liste.

Concernant les jeunes, il souligne leur importance au sein d'un club. Selon lui, le seul moyen de les intéresser est de leur proposer des rencontres par clubs ou autres compétitions.

Pour terminer, il rappelle qu'il reste encore quelques places pour le championnat du monde prévu du 5 au 8 décembre au Zénith de Dijon. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à lui.

Mme Christelle MORBOIS, vice-présidente du conseil départemental en charge de la jeunesse, du sport et de la vie associative, constate que le club est dynamique et convivial. Elle salue le travail de bénévolat et d'arbitrage au sein du club et remercie tous les bénévoles pour leurs actions.

Elle précise que la subvention du conseil départemental est calculée sur le montant de celles d'ECLA et de la ville. Elle ajoute par ailleurs que chaque conseiller départemental dispose d'une enveloppe FDAS (fonds départemental pour l'activité sportive) qu'il peut utiliser auprès des clubs en leur allouant un montant à l'occasion de demandes spécifiques.

Elle souhaite une bonne saison sportive à tous les licenciés.

RÉCOMPENSES DU COMITÉ DU JURA 2024

Le comité du Jura récompense chaque année certains licenciés, suivant les demandes des clubs.

Pour 2024, Fernand a demandé que les licenciés de l'ABJ suivants soient récompensés :

Diplôme d'Honneur :

DUMONT Christian, LEFEBVRE Edwige, MOSIMANN Anne-Marie

Médaille de Bronze :

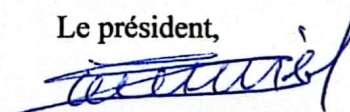
BONNOT Guy, BORNAT Laurence, BRANTUS Philippe, LOCATELLI Gérard, LOCATELLI Muriel, REYBARD Olivier

L'ordre du jour étant terminé, Fernand FOURNIER lève la séance.

Il invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié dans cette même salle, qui sera suivi par un repas pour les personnes inscrites.

A l'issue du repas, un concours interne, réservé aux licenciés de l'ABJ, sera organisé au boulodrome. Les inscriptions seront prises pendant le repas.

Le président,



Fernand FOURNIER